

Quelles réformes sont nécessaires au Burundi pour restaurer la confiance ?

Human Rights Watch, 1 juillet 2020 Entretien : Le Burundi à la croisée des chemins Quelles chances pour la démocratie après la mort du président Pierre Nkurunziza ? Suite à la mort soudaine, le 8 juin, du président burundais Pierre Nkurunziza, ce petit pays centrafricain a l'occasion de rompre avec son passé. Pierre Nkurunziza dirigeait le Burundi depuis 15 ans et semblait déterminé à continuer de gouverner en coulisses, même après l'élection d'un président en mai. [Photo : Lewis Mudge, Directeur pour l'Afrique centrale de Human Rights Watch]

Sa décision en avril 2015 de briguer un troisième mandat avait provoqué des manifestations et plongé le Burundi dans une crise marquée par la violence et la répression. Des milliers d'opposants politiques ont été victimes de meurtres, de disparitions forcées, ou d'autres abus graves aux mains des membres des forces de sécurité et des Imbonerakure, la ligue des jeunes du parti au pouvoir. Des centaines de milliers de personnes ont fui vers les pays voisins. Le nouveau président, Évariste Ndayishimiye, a hérité d'institutions étatiques affaiblies, d'un contexte d'une économie fragile et d'une pandémie. Birgit Schwarz, s'est entretenue avec le directeur pour l'Afrique de Human Rights Watch, Lewis Mudge, pour tenter de comprendre si la mort de Pierre Nkurunziza et la mise en place d'un nouveau gouvernement pourraient enfin conduire à des changements démocratiques et à la justice pour les crimes commis au Burundi. Que signifie, pour le Burundi, la mort du président Pierre Nkurunziza, qui dirigeait le pays depuis si longtemps ? Sa mort est survenue à un moment particulièrement chargé politiquement. Les élections ont commencé en mai dans un contexte d'allégations de fraude électorale, de manipulation du scrutin et de violations des droits. Pierre Nkurunziza est arrivé au pouvoir vers la fin de la guerre civile au Burundi, qui a fait environ 300 000 morts. Il a façonné les 15 dernières années de l'histoire du pays. Avant 2015, le Burundi progressait à mesure que le processus restait ouvert vers la démocratisation. Aujourd'hui, la plupart des bailleurs ont suspendu tout soutien financier direct en réponse à l'escalade des violations des droits humains et le Burundi, isolé, est confronté à une pauvreté extrême. Avec le nouveau président, le pays a l'occasion de rompre avec le passé. Mais au bout du compte, l'ensemble du système répressif en place par Pierre Nkurunziza reste solidement ancré. Deux hauts responsables du gouvernement nouvellement nommés – le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur – figurent sur les listes de sanctions internationales pour leur rôle dans les abus commis depuis 2015. Dès lors, que peut-on attendre du nouveau président, Évariste Ndayishimiye ? Évariste Ndayishimiye appartient à un petit groupe de généraux qui ont combattu pendant la guerre civile et qui ont contrôlé le pays depuis l'élection de Pierre Nkurunziza en 2005. Avant d'être proposé comme candidat présidentiel, il était Secrétaire général du parti au pouvoir, le Conseil national pour la défense de la démocratie - Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD), un poste qu'il occupait depuis 2016. Depuis 2015, des membres des Imbonerakure, en collaboration avec les forces de sécurité, ont procédé à des exécutions extrajudiciaires et des arrestations arbitraires, commis des viols et battu, menacé et harcelé celles et ceux qu'ils considéraient comme des opposants politiques. Lors de sa prestation de serment, Évariste Ndayishimiye a évoqué la nécessité de demander des comptes aux responsables du gouvernement pour tout délit qu'ils pourraient commettre. Mais il s'est aussi engagé à suivre la voie tracée par son prédécesseur et à ouvertement exprimer son hostilité envers la communauté internationale et les préoccupations de cette dernière en matière de droits humains. Ce serait donc très optimiste de penser qu'il engagera des réformes pour lutter contre les abus des Imbonerakure et que la justice sera autorisée à faire son travail sans ingérence. Mais il pourrait envisager certaines réformes pour ouvrir l'économie au reste du monde. Son problème le plus immédiat reste la pandémie de Covid-19. Jusqu'à présent, la visibilité sur le niveau d'infection dans le pays est un secret soigneusement gardé. De nombreuses informations nous sont parvenues sur des personnes soupçonnées d'avoir le Covid-19, qui sont admises puis meurent dans les hôpitaux. Les médecins ont peur de parler et nous disent que les informations sur ces cas sont volontairement étouffées. Sous la présidence de Nkurunziza, la répression ne s'appliquait pas seulement à la sphère politique, elle concernait aussi les crises humanitaire et sanitaire. Une des premières actions du nouveau président a été de reconnaître le danger que le virus représente et d'annoncer des mesures pour contrer la pandémie au Burundi. C'est un pas en avant important. L'une des promesses de campagne d'Évariste Ndayishimiye était de permettre le retour des réfugiés. Peut-on aujourd'hui espérer un retour des 100 000 Burundais qui ont fui vers les pays voisins ? Nombre de ces personnes n'ont pas quitté le Burundi par choix. Ils ont fui le Burundi parce qu'ils ne se sentaient plus en sécurité. Beaucoup ont été victimes ou témoins de crimes de membres des Imbonerakure, des forces de sécurité ou des administrateurs locaux. C'est une bonne nouvelle qu'Évariste Ndayishimiye ait fait du retour des réfugiés l'une de ses priorités, mais il devrait mettre en place des mesures qui garantiront leur protection. Le seul moyen de persuader les réfugiés de rentrer est de s'attaquer aux problèmes systémiques des droits humains au Burundi et de demander des comptes à ceux qui ont commis les graves abus qui ont poussé ces réfugiés à fuir le pays. Quelles réformes sont nécessaires au Burundi pour restaurer la confiance ? Il est urgent de prendre des mesures concrètes en matière de démocratisation : rétablir l'état de droit, garantir un système judiciaire indépendant pour enquêter sur les abus commis par les agents de l'état et les Imbonerakure et engager des poursuites. Le gouvernement devrait autoriser la société civile et les médias indépendants à fonctionner librement, et permettre à ceux qui sont en exil de rentrer en toute sécurité. Les prisonniers politiques devraient être libérés immédiatement et sans condition, l'indépendance de la justice devrait être restaurée et des observateurs et enquêteurs indépendants et régionaux des droits humains devraient pouvoir accéder au pays. Ces mesures, que la communauté internationale devrait promouvoir, contribueraient à remettre le pays sur la bonne voie. Que peut faire la communauté internationale pour encourager les réformes ? Maintenant, la communauté internationale devrait s'engager et faire pression pour que des changements concrets soient mis en œuvre. L'Union africaine et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples devraient envoyer une deuxième mission d'établissement des faits pour évaluer la situation des droits humains dans le pays. La Communauté d'Afrique de l'Est, qui s'est mise en retrait dans la crise actuelle, se remobiliser et exhorter Évariste Ndayishimiye à changer de cap. Les bailleurs – comme l'Union européenne qui, e

2016, a suspendu tout soutien financier direct au gouvernement burundais en réponse au regain des violences politiques. Les responsables devraient utiliser leur influence pour faire pression et obtenir l'adoption de mesures concrètes de respect des droits humains. Étant donné qu'il est peu probable que le nouveau président propose de rompre avec le passé, quelles sont les autres voies possibles pour s'assurer que justice soit faite au Burundi ? Vu que les responsables qui étaient au pouvoir au pire moment de la répression de 2015 et 2016 y sont encore aujourd'hui, on ne peut raisonnablement s'attendre à un changement majeur de comportement. Suite à l'ouverture par la Cour pénale internationale (CPI) d'une enquête préliminaire sur d'éventuels crimes contre l'humanité au Burundi, en 2016, ce pays a été le premier État à rejoindre l'institution. À l'heure actuelle, la Commission d'enquête des Nations Unies sur le Burundi est le mécanisme le plus apte à mener des enquêtes approfondies, même si le gouvernement continue d'interdire à ses équipes d'entrer dans le pays. Les rapports annuels de cette commission fournissent des informations cruciales sur ce qui s'y passe. Ces enquêtes et celles de la CPI pourraient jouer un rôle décisif dans les futurs efforts pour obtenir justice au Burundi. Lewis Mudge Attaché de presse senior

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});